

comment démissionner sachant que j'ai signé un arrête sans contrat CDI

Par mamourmavie02, le 27/08/2019 à 01:05

je suis assistance de vie aux familles (aide a domicile) dans le privé au mois de juillet j'ai su par par mon employeur que j'avais eux un CDI depuis le 1 Aout 2019 quel belle surprise pour moi .

Je voudrais démissionner le probléme que je rencontre c'est que j'ai signé un arreté en juillet aucun contrat de travail à été signé ni avoir été convoquer dans un bureau pour négocier je ne sais meme pas si j'ai un préavis a faire que dois-je faire

Par Lag0, le 27/08/2019 à 06:44

Bonjour,

Etonnant, vous parlez d'un emploi dans le privé et d'un arrêté. Il me semble qu'il n'y a pas d'arrêté dans le privé mais seulement dans le public.